



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:26-44930>

Département(s) de publication : **47**

Annonce n° **26-44930**

Services

Section 1 - Identification de l'acheteur

Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur : Le Passage d'Agen

Correspondant : Monsieur Le Maire, Gilles FREMY

Adresse : place du Général de Gaulle, 47520 LE PASSAGE D'AGEN

Coordonnées :

Téléphone : 0553771877

Courriel : mairie@ville-lepassage.fr

Adresse internet : <http://ville-lepassage.e-marchespublics.com>

Adresse internet du profil d'acheteur : https://ville-lepassage.e-marchespublics.com/pack/annonce_marche_public_167_1157833.html

Section 2 - Description du marché

Objet du marché : CONTRÔLE PERIODIQUE DES INSTALLATIONS TECHNIQUES

Lieu d'exécution et de livraison : PLACE DU GENERAL DE GAULLE, 47520 LE PASSAGE

Section 3 - Caractéristiques du marché

Caractéristiques principales : Il s'agit de réaliser les contrôles techniques périodiques réglementaires liés aux bâtiments et divers équipements communaux, notamment aux Etablissements Recevant du Public (ERP).

Quantités (fournitures et services), nature et étendue (travaux) : Le détail des installations à vérifier fait l'objet des annexes 1, 2, 3 et 4 Lot n° 1 : Poste 1 : Installations électriques - Eclairage de secours et de sécurité : Annuel Lot n° 1 : Poste 2 : Les installations Gaz : Annuel Lot n° 1 : Poste 3 : Les moyens de secours : Annuel Lot n° 1 : Poste 4 : Les installations d'ascenseurs, de monte-charge et d'élévateurs pour personnes à mobilité réduite (EPMR) Annuel / Quinquennal ascenseurs (A faire tous les 4 ans) Lot n° 2 : Poste 5 : Les Equipements sportifs : Annuel Lot n° 3 : Poste 6 : Les appareils de levage : Annuel / semestriel Lot n° 3 : Poste 7 : Les réservoirs d'air comprimés : Vérification intérieure extérieure et soupapes tous les 40 mois. Requalification périodique tous les 10 ans.

Refus des variantes.

Section 4 - Durée du marché ou délai d'exécution

48 mois à compter de la notification du marché.

Date prévisionnelle de début des prestations (fournitures/services) : 01/07/2026

Section 5 - Conditions relative au marché

Modalités essentielles de financement et de paiement et/ou références aux textes qui les réglementent : Le financement est assuré sur le budget de la Commune. Le paiement s'effectue par mandat administratif. Le délai global de paiement sera fixé à 30 jours à compter de la réception de la facture. Pour tout dépassement de ce délai, des intérêts moratoires seront calculés au taux marginal de la Banque Centrale Européenne, majoré de huit points.

Forme juridique que devra revêtir le groupement d'entrepreneurs, de fournisseurs ou de prestataires de services : Le présent marché sera conclu : - Soit avec un entrepreneur unique - Soit avec des entrepreneurs groupés conjoints. Le mandataire du groupement conjoint sera solidaire, pour l'exécution du marché, de chacun des membres du groupement pour ses obligations contractuelles à l'égard du Pouvoir Adjudicateur. Il est interdit aux candidats de présenter plusieurs offres en agissant à la fois : - En qualité de candidats individuels et de membres d'un ou plusieurs groupements - En qualité de membres de plusieurs groupements

Unité monétaire utilisée, l'euro.

Les candidatures et les offres seront entièrement rédigées en langue française ainsi que les documents de présentation associés.

Section 6 - Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat

Documents à produire obligatoirement par le candidat, à l'appui de sa candidature :

- Copie du ou des jugements prononcés, si le candidat est en redressement judiciaire
- Déclaration sur l'honneur du candidat justifiant qu'il n'entre dans aucun des cas d'interdiction de soumissionner obligatoires prévus aux articles L. 2141-1 à L. 2141-5 ou aux articles L. 2141-7 à L. 2141-10 du code de la commande publique ou, pour les marchés publics de défense ou de sécurité, qu'il n'entre dans aucun des cas d'interdiction de soumissionner obligatoires prévus aux articles L. 2341-1 à L. 2341-3 ou aux articles L. 2141-7 à L. 2341-5 du code de la commande publique (si cette déclaration n'est pas déjà demandée dans le cadre du formulaire DC1, ci-après)
- Déclaration sur l'honneur du candidat attestant qu'il est en règle, au cours de l'année précédant celle au cours de laquelle a lieu le lancement de la consultation, au regard des articles L. ;5212-1, L. 5212-2, L. 5212 5 et L. 5212-9 du code du travail, concernant l'emploi des travailleurs handicapés
- Si le candidat est établi en France, une déclaration sur l'honneur du candidat justifiant que le travail est effectué par des salariés employés régulièrement au regard des articles L. ;1221-10, L. 3243-2 et R. 3243-1 du code du travail (dans le cas où le candidat emploie des salariés, conformément à l'article D. 8222-5-3° du code du travail)
- Si le candidat est établi ou domicilié à l'étranger, une déclaration sur l'honneur du candidat attestant qu'il fournit à ses salariés des bulletins de paie comportant les mentions prévues à l'article R. 3243-1 du code du travail, ou des documents équivalents

Documents à produire à l'appui des candidatures par le candidat, au choix de l'acheteur public :

- Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les fournitures, services ou travaux objet du marché, réalisés au cours des trois derniers exercices disponibles
- Déclaration appropriée de banques ou preuve d'une assurance pour les risques professionnels
- Déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années

- Présentation d'une liste des principales fournitures ou des principaux services effectués au cours des trois dernières années, indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé. Les livraisons et les prestations de services sont prouvées par des attestations du destinataire ou, à défaut, par une déclaration de l'opérateur économique
- Certificats de qualifications professionnelles. La preuve de la capacité du candidat peut être apportée par tout moyen, notamment par des certificats d'identité professionnelle ou des références de travaux attestant de la compétence de l'opérateur économique à réaliser la prestation pour laquelle il se porte candidat
- Document prouvant que le candidat dispose d'une autorisation spécifique ou est membre d'une organisation spécifique pour pouvoir fournir, dans leur pays d'origine, le service concerné
- Formulaire DC1, Lettre de candidature - Habilitation du mandataire par ses co-traitants (disponible à l'adresse suivante : <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat>)
- Formulaire DC2, Déclaration du candidat individuel ou du membre du groupement (disponible à l'adresse suivante : <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat>)
- Formulaire DC 4, Déclaration de sous-traitance (disponible à l'adresse suivante : <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-candidat-dc1-dc2-dc3-dc4>)
- S'il s'appuie, pour présenter sa candidature, sur les capacités professionnelles, techniques et financières d'autres opérateurs économiques, le candidat produit les mêmes documents concernant cet opérateur économique que ceux qui lui sont exigés par l'acheteur public. Le candidat doit également apporter la preuve que chacun de ces opérateurs économiques mettra à sa disposition les moyens nécessaires, pendant toute la durée d'exécution du marché public ou de l'accord-cadre

Documents à produire obligatoirement par l'attributaire, avant la signature et la notification du marché public ou de l'accord-cadre (formulaire NOT11) :

- Les pièces prévues aux articles D. 8222-5 ou D. 8222-7 et D. 8222-8 du code du travail
- Si l'attributaire est établi en France, les attestations et certificats délivrés par les administrations et organismes compétents prouvant qu'il a satisfait à ses obligations fiscales et sociales ou un état annuel des certificats reçus
- Si l'attributaire est établi dans un Etat autre que la France, un certificat établi par les administrations et organismes du pays d'origine. Lorsqu'un tel certificat n'est pas délivré par le pays concerné, il peut être remplacé par une déclaration sous serment, ou dans les Etats où un tel serment n'existe pas, par une déclaration solennelle faite par l'intéressé devant l'autorité judiciaire ou administrative compétente, un notaire ou un organisme professionnel qualifié du pays

Section 7 - Critères d'attribution

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération :

- Valeur technique : 60%
- Prix : 40%

Section 8 - Mode de passation du marché

Type de procédure : procédure adaptée

Section 10 - Conditions de délai

Date limite de réception des offres : 29/05/2026 à 12:00

Délai minimum de validité des offres : 120 jours à compter de la date limite de réception des offres.

Section 11 - Autres renseignements

Numéro de référence attribué au marché par le pouvoir adjudicateur / l'entité adjudicatrice : PA 26 03
S COM

Section 12 - Adresses complémentaires

Adresse auprès de laquelle des renseignements d'ordre administratif et technique peuvent être obtenus :

Contact : Monsieur le Maire, Gilles FREMY

Coordonnées :

Courriel : mairie@ville-lepassage.fr

Adresse internet : <http://www.e-marchespublics.com>

Adresse à laquelle les offres/candidatures/demandes de participation doivent être envoyées :

Conditions de remise des offres ou des candidatures : Les candidats doivent déposer leur candidature et leur offre en une seule fois, par voie électronique, sur le profil acheteur du Pouvoir Adjudicateur, au plus tard, LE MERCREDI 29 MAI A 12H00, à l'adresse suivante : <http://www.e-marchespublics.com> Les candidats sont invités à fournir une adresse électronique afin que puisse leur être communiqués les modifications éventuelles apportées au Dossier de Consultation du Pouvoir Adjudicateur.

Section 13 - Renseignements relatifs aux lots

- **Lot(s) Vérification périodique des Installations électriques - Eclairage de secours et de sécurité / Installations gaz / Moyens de secours / Installations d'ascenseurs ou de monte-charge et d'élévateurs pour personnes à mobilité réduite (EPRM).** - Vérification périodique des Installations électriques - Eclairage de secours et de sécurité / Installations gaz / Moyens de secours / Installations d'ascenseurs ou de monte-charge et d'élévateurs pour personnes à mobilité réduite (EPRM). Se reporter au CCP (partie techniques) et annexes 1 à 4.
- **Lot(s) Vérification périodique des équipements sportifs.** - Vérification périodique des équipements sportifs. Se reporter au CCP (partie techniques) et annexes 1 à 4.
- **Lot(s) Vérification périodique des appareils de levage et réservoirs d'air comprimé.** - Vérification périodique des appareils de levage et réservoirs d'air comprimé. Se reporter au CCP (partie techniques) et annexes 1 à 4.

Date d'envoi du présent avis à la publication : 04/05/2026